

GlobalG.A.P. IFA – Option 1 (producteur individuel sans QMS)

Contrat de sous-licence et de certification



CKCert SC – Technologiepark 90 Zone A6b – 9052 Zwijnaarde – Belgique

DÉTAILS DE L'ENTREPRISE ⁽¹⁾

Nom de l'entreprise :			
Adresse du siège social :			
Nom du contact :			
Mail du contact :			
GGN (numéro GlobalG.A.P.)			(si prolongation : voir certificat)
Cette entreprise possédait-elle un certificat GlobalG.A.P. IFA dans le passé ?	OUI / NON	Si OUI, auprès de quel organisme de certification ?	
Membre d'une association de producteurs / organisation professionnelle ⁽²⁾	OUI / NON	Si OUI, nom	
Y-a-t'il des activités dans la société qui sont sous-traitées ?			OUI / NON
Si oui, par qui, pour quelles activités et quelle est la certification de ce sous-traitant ?			

(1) De volledige bedrijfsgegevens van Opdrachtgever en bijkomende voorwaarden zijn opgenomen in de Modelovereenkomst Producent, FO_100_20

(2) De vrijgave van rapportgegevens aan bovenstaande telersvereniging/handelsorganisatie is toegestaan door de Opdrachtgever

Integrated Farm Assurance (indiquer ce qui s'applique):

☐ SMART

☐ GFS

☐ Add-on GRASP

☐ Add-on AH-DLL GROW

☐ Add-on IDA

DONNÉES DE CULTURE ET DE PRODUCTION : voir pages suivantes

Le soussigné accepte les formes suivantes de confidentialité, d'utilisation et de diffusion des données :

1. Toutes les données relatives à votre entreprise peuvent être fournies par GlobalG.A.P. et CKCert sont utilisés pour les processus internes et les procédures de sanction ;
2. Les niveaux minimum et obligatoires de diffusion des données, ainsi que des informations supplémentaires concernant la confidentialité et l'utilisation des données, sont définis dans le document "GlobalG.A.P. Data Access Rules" (dernière version). Les règles d'accès aux données pour GRASP, AH-DLL GROW et IDA sont répertoriées dans les règles générales de ces modules complémentaires. Tous ces documents sont disponibles sur le site Web www.globalgap.org. Aucune autre donnée ne peut être distribuée par GlobalG.A.P. ou CKCert sans votre consentement écrit ;
3. Si vous n'êtes pas d'accord avec la distribution des données, vous n'êtes pas conforme à l'"Accord de sous-licence et de certification" et CKCert ne peut pas certifier votre société ;
4. À partir de la version 5 du GlobalG.A.P. IFA, l'historique de certification de votre entreprise sera rendu public aux participants du marché.

Le soussigné déclare :

1. Etre juridiquement responsable pour la production et la gestion des cultures dans ce contrat ;
2. Vouloir suivre le GLOBALG.A.P. "Modalités Générales" (General Regulations Integrated Farm Assurance) et le "Points de Contrôle et Critères de Conformité" (Control Points and Compliance Criteria) et l'"Accord de Sous-licence et de certification" (ces documents sont disponibles et librement consultables via www.globalgap.org) ;
3. Accepter les Conditions d'exécution de CKCert, Technologiepark 90, Zone A6b, B-9052 Gent-Zwijnaarde (www.ckcert.eu) ;
4. Que ni CKCert ni FoodPLUS GmbH ne peuvent être tenus responsables du respect de la législation applicable. L'audit réalisé par CKCert porte sur la certification de la conformité aux P&C de GlobalG.A.P. et non sur la certification du respect de la législation ;
5. Que ni CKCert ni FoodPLUS GmbH n'acceptent aucune garantie ou responsabilité et ne peuvent donc être tenus légalement responsables de la sécurité du produit issu de processus de production certifiés selon un standard GlobalG.A.P., l'exactitude et l'exhaustivité des données dans les systèmes informatiques de GlobalG.A.P. et les violations de la législation applicable, d'autres normes ou meilleures pratiques ;
6. Qu'il ne tiendra pour responsable ni CKCert ni FoodPLUS GmbH pour quel dommage que ce soit consécutif au refus d'accorder le certificat ou consécutif à un acte ou absence d'acte dus aux personnes désignées par CKCert, dans le cadre des travaux liés à la procédure de certification, à l'exception d'actes ou malveillances intentionnels ou de faute grave de la part de CKCert.
7. Savoir qu'en cas de différends avec les activités de certification ou avec le rapport de l'organisme de certification, une procédure de plaintes et la cour d'appel de CKCert sont d'application ;
8. Accepter de payer le GlobalG.A.P. frais de certification et d'enregistrement, comme indiqué dans la dernière version applicable du GlobalG.A.P. Tableau des frais (disponible sur le site Web www.globalgap.org) ;
9. CKCert peut renouveler votre certificat si nécessaire. Cela signifie que pour ce nouveau cycle, il faut rester avec CKCert et ne eut pas changer l'organisme de certification ;
10. La durée minimale de l'audit d'entreprise (y compris les modules complémentaires GRASP/AH-DLL GROW/IDA) est stipulée dans les règles générales de GLOBALG.A.P. et les modules complémentaires. La date de visite (IFA ou add-ons) doit être conforme aux règles de calendrier de l'IFA. Celles-ci sont définies dans le Règlement Général de GLOBALG.A.P. (www.globalgap.org) ;
11. Conclure un contrat avec CKCert pour un cycle de certification. Les tarifs de l'audit et de la certification de l'entreprise peuvent être demandés auprès de CKCert via info@ckcert.eu.

Pour accord,

Date :

Signature :

Veuillez envoyer toutes les pages par e-mail à info@ckcert.eu

Nom:

Function:

DONNÉES DE CULTURE ET DE PRODUCTION (imprimez cette page plusieurs fois si nécessaire)

Culture (1)	Superficie cultivée en ha (2)				Période de récolte (3)	Récolte exclue (4)	Adresse / Contact Lieu de production (5)	Traitement des produits (6)	Lieu de traitement des produits (7)	Propriété parallèle (8)	Pays de vente (9)
	En plein air		Couverte								
	1 ^e récolte	Totale	1 ^e récolte	Totale							
					-	OUI / NON		OUI / NON	C / F / C+F	OUI / NON	EU /
					-	OUI / NON		OUI / NON	C / F / C+F	OUI / NON	EU /
					-	OUI / NON		OUI / NON	C / F / C+F	OUI / NON	EU /
					-	OUI / NON		OUI / NON	C / F / C+F	OUI / NON	EU /
					-	OUI / NON		OUI / NON	C / F / C+F	OUI / NON	EU /

ATTENTION : Si la récolte de la culture a déjà été terminée lors de l'enregistrement initial, la certification GLOBALG.A.P. pour cette culture n'est plus possible. Dans ce cas, veuillez contacter CKCert.

- (1) Nom de la culture (par exemple, pomme de terre, poireau, carotte, fraise, pomme)
- (2) Superficie cultivée en hectare pour cultures en plein air et pour cultures couvertes/abritées (i.e. en serre)
 - a. 1^e récolte = surface que vous récoltez la première fois
 - b. Totale = surface totale → si vous récoltez 1 parcelle/serre plusieurs fois par an pour cette culture, vous devez multiplier la surface de la 1^{ère} récolte par le nombre de cycles de culture
- (3) Début de la période de récolte prévue jusqu'à la fin de la période de récolte prévue (indication p. ex. via le numéro de semaine, le mois)
- (4) OUI → si la récolte est hors de votre responsabilité (par exemple vente sur tronc) – possible uniquement sous des conditions strictes et après autorisation écrite de CKCert
 NON → si votre entreprise est responsable de la récolte
- (5) À remplir uniquement si l'adresse du lieu de production diffère de l'adresse du siège social → rue, n° de maison, code postal, commune et pays du lieu de production et nom du contact
- (6) OUI → par exemple lavage, rinçage, humidification, conditionnement, tri, traitements post-récolte, stockage de plus de 24 heures
 NON → récolte directe dans l'emballage final sans autre contact humain avec le produit et si le stockage est inférieur à 24 heures
- (7) Adresse traitement des produits → C = champ ou serre | F = facility ou bâtiment d'entreprise | C+F = champ/serre et facility/bâtiment d'entreprise
- (8) Propriété parallèle = votre entreprise achète cette culture à un producteur qui n'est pas certifié GlobalG.A.P.
- (9) Pays dans lesquels votre produit est vendu → si autre que l'UE, veuillez les ajouter

UNITÉS DE TRAITEMENT DE PRODUITS (PHU)

GGN ou GLN	Type	Nom et Adresse	Culture	Propriété parallèle

Si les produits sont TRAITÉS (p. ex. lavés, triés, emballés, stockés) dans une autre entreprise certifiée GlobalG.A.P. (c'est-à-dire avec un n° de TVA différent)

→ Veuillez noter ci-dessous les cultures avec le numéro GGN de l'entreprise qui traite les cultures

Si CETTE entreprise TRAITE (par exemple, lave, trie, emballe, stocke) des cultures appartenant à une AUTRE entreprise certifiée GlobalG.A.P.

→ Veuillez noter ci-dessous les cultures avec le numéro GGN de l'entreprise qui produit les cultures

SI D'APPLICATION: Add-on GRASP – nombre d'employés

	Locale			Étranger			Famille
	Permanent	Temporaire	Agence	Permanent	Temporaire	Agence	
Homme							
Femme							
	Par entrepreneur				Lien de parenté		

SI D'APPLICATION: Add-on AH-DLL GROW – cultures

Culture (1)	Superficie cultivée en ha (2)			
	En plein air		Bedekt/Beschut	
	1 ^e récolte	Totaal	1 ^e récolte	Totaal

(1) Nom de la culture (par exemple, pomme de terre, poireau, carotte, fraise, pomme)

(2) Superficie cultivée en hectare pour cultures en plein air et pour cultures couvertes/abritées (i.e. en serre)

a. 1^e récolte = surface que vous récoltez la première fois

b. Totale = surface totale → si vous récoltez 1 parcelle/serre plusieurs fois par an pour cette culture, vous devez multiplier la surface de la 1^{ère} récolte par le nombre de cycles de culture

SI D'APPLICATION: Add-on IDA – cultures

Culture (1)	Superficie cultivée en ha (2)			
	En plein air		Bedekt/Beschut	
	1 ^e récolte	Totaal	1 ^e récolte	Totaal

(1) Nom de la culture (par exemple, pomme de terre, poireau, carotte, fraise, pomme)

(2) Superficie cultivée en hectare pour cultures en plein air et pour cultures couvertes/abritées (i.e. en serre)

a. 1^e récolte = surface que vous récoltez la première fois

b. Totale = surface totale → si vous récoltez 1 parcelle/serre plusieurs fois par an pour cette culture, vous devez multiplier la surface de la 1^{ère} récolte par le nombre de cycles de culture